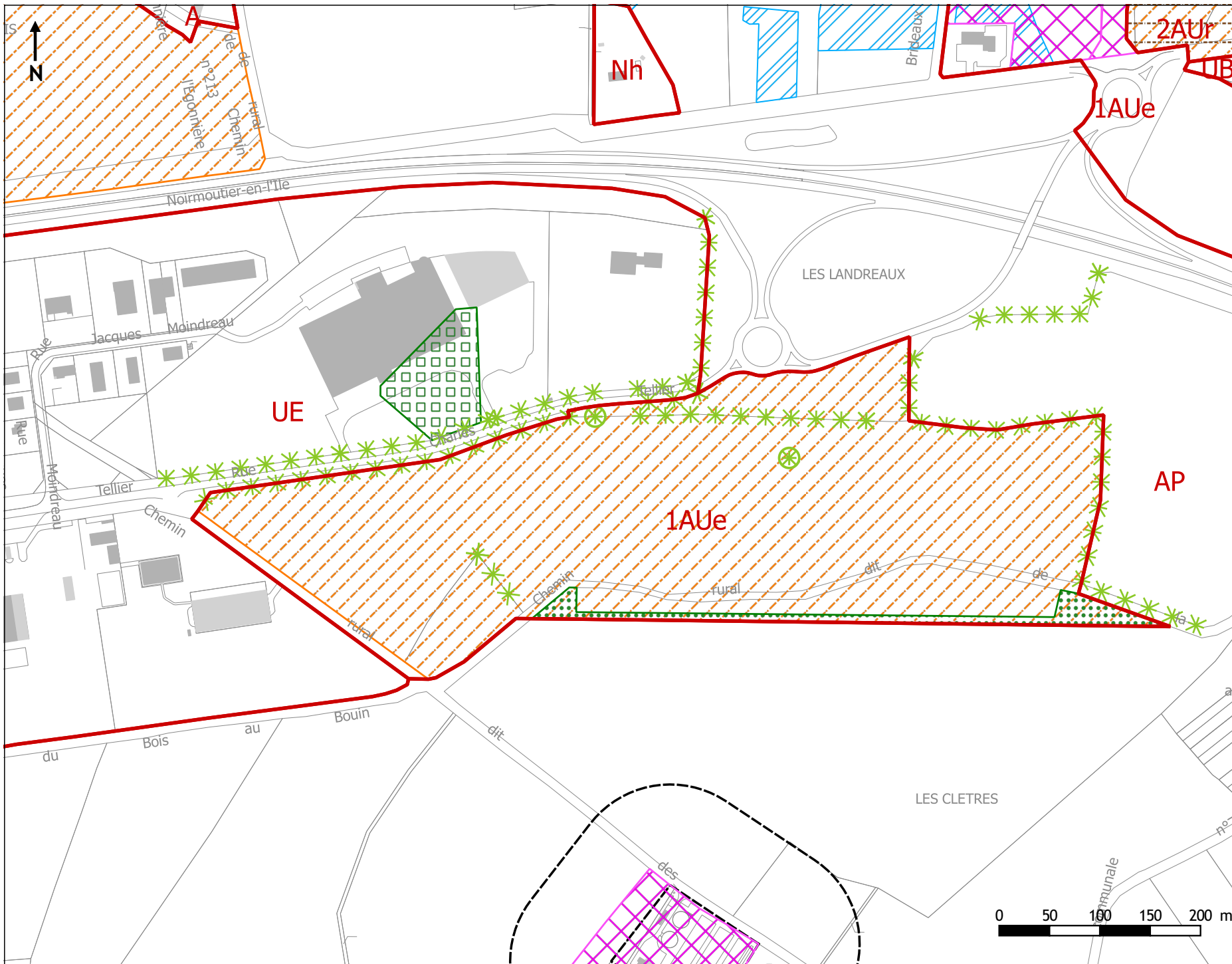




DOSSIER D'APPROBATION

REGLEMENT GRAPHIQUE

ZA de la Folie

Légende

- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé

Eléments à protéger et à valoriser au titre du L123-1-7 du CU

- * * Haie bocagère à protéger
- ⊗ Arbre isolé à protéger
- Boisement à protéger
- Boisement et haie à planter

- Périmètre de protection sanitaire-100m
- Zone d'aménagement concerté
- Zone humide